

Edition 2025

**Vous souhaitez vous former
au métier d'animateur?**

OBJECTIF BAFA

POUR LES SURESNOIS ÂGÉS DE 16 À 25 ANS

**Organisées pendant les vacances
de printemps :**

- une formation générale
- une session
d'approfondissement





QU'EST-CE QUE LE BAFA ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centre de loisirs, colonies...). Il prépare les animateurs aux fonctions suivantes :

- Mise en œuvre d'un projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire des ACM
- Encadrer et animer les activités et la vie quotidienne
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets



LE PARCOURS DE FORMATION

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre deux sessions de formation et un stage pratique, qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- **1 Formation générale** : Acquisition des notions de base pour assurer les fonctions d'animateur (durée : 8 jours)
- **1 Stage pratique** : Mise en œuvre des acquis et expérimentation (durée : 14 jours)
- **1 Session d'approfondissement** : compléter ses connaissances sur une thématique précise (durée : 6 jours)



LE DISPOSITIF SURESNOIS

La Ville de Suresnes, par le biais de son service jeunesse, met en place le dispositif « objectif BAFA » pour favoriser l'insertion et l'autonomie des jeunes.

Ce dispositif concerne uniquement les deux sessions de formation.

Elle participe au coût de la formation (incluant le trajet) et propose une immersion de 2 jours en centre de loisirs

250€ reste à la charge des candidats



> FORMATION GÉNÉRALE

Du 12 au 19 avril 2025

En internat à Rambouillet (Yvelines)

Conditions de participation :

- Avoir entre 16 et 25 ans et être domicilié à Suresnes
- Accomplir les modalités d'inscriptions aux dates indiquées* : dossier de candidature, dossier d'inscription et règlement
- Être retenu lors de l'entretien de sélection

20 places

> CALENDRIER DES DÉMARCHES

* Pour la formation générale :

Jeudi 7 février : Réunion d'information à l'EJ centre-ville

Mercredi 5 mars : Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'EJ Centre-Ville

Samedi 15 mars : Entretien de sélection à la MQ les Sorbiers

POUR LES CANDIDATS RETENUS :

Mercredi 26 mars : Date limite de dépôt des dossiers d'inscriptions avec le règlement, à l'EJ Centre-Ville

> SESSION D'APPROFONDISSEMENT

Du 14 au 19 avril 2025

En internat à Buthiers (Seine et Marne)

Conditions d'inscription :

- être domicilié à Suresnes
- Avoir déjà réalisé les 2 premières sessions du BAFA
- Accomplir les modalités d'inscriptions : dossier d'inscription et règlement
- **Mercredi 19 mars** : date limite de dépôt des dossiers, à l'EJ Centre-Ville

10 places

**Prise en charge
partielle du prix de
la formation par la
ville**



LIEUX RESSOURCES



- Espace JeuneS Centre-Ville : 6 allée des Maraichers
- MQ Les Sorbiers : 5 allée des platanes
- MQ Les Chênes : 5 rue du professeur L.R Nougier
- SIJ Payret : 13 rue Payret Dortail

